



Les agents recenseurs Mme Julie Nesi et Françoise Coradin

Nouvelle procédure de Recensement de la Population

Cette année, la Commune de CHARMONT-SOUS-BARBUISE sera recensée du 19 janvier au 18 février 2023 inclus. Ce recensement sera réalisé par Mesdames Françoise CORADIN et Julie NESI, munies d'une carte professionnelle.

Nous vous informons que la collecte a évolué et se fera de manière dématérialisée. Vous recevrez dans votre boîte aux lettres entre le 14 et le 19 janvier 2023, la notice explicative pour vous recenser. Nous vous remercions de répondre rapidement sur internet afin d'éviter à nos agents recenseurs de venir vous relancer mais également afin d'assurer une plus grande confidentialité et une sécurité face aux documents.

Pour les personnes n'ayant pas internet ou n'étant pas à l'aise avec cette technologie, une permanence en Mairie sera dédiée **uniquement** au recensement les jours suivants :

Jeudi 19 et 26 janvier & jeudi 2 et 9 février 2023 de 14h15 à 16h15

Il est également possible de se rendre au Bus France Service le Mardi 24 janvier et 7 février de 13h15 à 15h45.